

YVETOT

Blue Parking, une opération inédite menée dans la commune

Yvetot Une centaine de places ont été répertoriées à Yvetot dans le cadre du Blue Parking. Une opération menée par les géomètres-experts.



Yves Delavigne, géomètre-expert à Yvetot, a parcouru la ville pour réparer les stationnements pour les personnes à mobilité réduite

L'opération ne prend que quelques minutes. Tandis qu'Yves Delavigne, géomètre-expert à Yvetot, tient dans ses mains la carte des stationnements pour les personnes à mobilité réduite (PMR) fournie par la ville d'Yvetot qui en regroupe "une petite centaine", l'un de ses collaborateurs se rend aux quatre coins de la place bleutée et relève les données à l'aide d'un GPS centimétrique. "C'est la première fois en France que nous faisons ce type d'opération", indique Yves Delavigne.

Intitulée "Blue Parking", cette opération a été lancée à l'initiative de l'Ordre des géomètres-experts (OGE) en partenariat avec l'Union nationale

des géo-mètres-experts (UNGE), à l'approche de la Journée mondiale du handicap, qui a lieu ce vendredi 3 décembre.

Une centaine de places répertoriées en une journée

En Normandie, plusieurs journées de mobilisation ont eu lieu ces dernières semaines, comme ce mercredi 1er décembre à Yvetot. "C'est un travail bénévole qui nous prend la journée, souligne le géomètre-expert yvetotais. En moyenne, les géomètres-experts répertorient une cinquantaine de places. A Yvetot, l'idée est d'en faire une centaine".

A travers cette action à impact, les géomètres-experts souhaitent se mobiliser pour les personnes à mobilité réduite. "Le but est de nous impliquer avec un impact fort au niveau de la société", signale Yves Delavigne. Les données relevées par les géomètres-experts partout en France seront mises à disposition pour une exploi-

tation, par exemple, d'éditeurs de logiciels. Elles pourront ainsi être exploitées par des technologies de type voiture autonome afin de faciliter le quotidien des personnes concernées par le handicap. "C'est important d'avoir la juste mesure des places de stationnement à destination des personnes à mobilité réduite. Généralement, les places font 2,50 mètres pour avoir assez de place pour laisser passer un fauteuil roulant", révèle le professionnel.

Une opération inscrite dans la durée

Après cette opération de grande envergure, le travail des géomètres-experts ne va cependant pas s'arrêter. "Le but est ensuite à chaque fois qu'un collaborateur passe devant une place qu'il ne connaît pas, qu'il la relève, indique Yves Delavigne. De même que lorsqu'une place est modifiée ou disparaît. Il faut que les données soient actualisées." ■

